



# Statut des oiseaux Natura 2000 à Bruxelles

*Oiseaux de Bruxelles n° 4*



Aurélien Audevard





## Sommaire

La surveillance de l'avifaune bruxelloise en 2013	2
Oiseaux communs : tendances 1992-2013	3
Les espèces Natura 2000 : pourquoi, comment ?	4
La Grande Aigrette : une espèce non nicheuse	4
Rapaces : une succes story	5
Pics : forêt de Soignes, parcs et jardins à l'honneur	6
Attention, espèces fragiles !	7
Remerciements aux volontaires !	8

## Introduction

« Oiseaux de Bruxelles » est une brochure annuelle qui présente les résultats du suivi des oiseaux par Aves-Natagora dans le cadre du Programme de Surveillance de l'État de l'Environnement Bruxellois organisé par Bruxelles Environnement - IBGE depuis 1992. Outre les éléments marquants des tendances de l'avifaune commune de Bruxelles (SOCBRU) et un point sur les Hironnelles de fenêtre, ce quatrième numéro fait un focus sur les espèces Natura 2000. N'oublions pas de souligner l'importance des ornithologues volontaires pour la collecte des données de terrain, non seulement dans le cadre des enquêtes de la surveillance mais aussi, dans un contexte plus général, tous ceux qui encodent leurs données sur le portail «observations.be».

## La surveillance de l'avifaune bruxelloise en 2013

Le suivi des oiseaux communs est une part importante de la surveillance bruxelloise. Il s'agit de connaître l'état de santé des populations d'oiseaux tellement abondants qu'on ne peut imaginer les dénombrer facilement et encore moins de percevoir l'évolution. On réalise donc des relevés-échantillons que l'on compare d'années en années. Ceux-ci ont cours à Bruxelles depuis 1992 (pour plus de détails, voir les numéros précédents disponibles sur [bruxellesenvironnement.be](http://bruxellesenvironnement.be) ou [aves.be](http://aves.be)). D'autres espèces sont également suivies par des enquêtes spécifiques. Ainsi, toutes les colonies d'Hironnelles de fenêtre sont inventoriées chaque année (voir ci-contre). Un autre exemple est le suivi des pics mis en place à partir de 2011. Dans ce

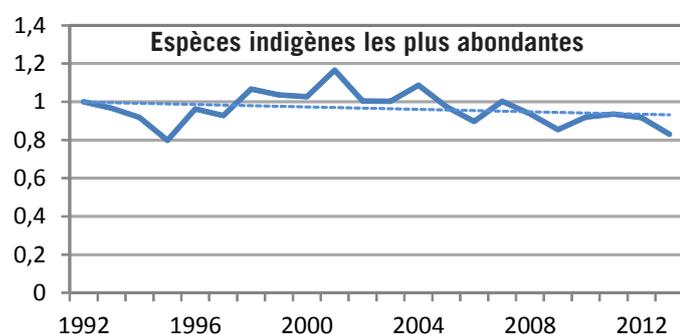


Depuis 2011, le Pic vert fait l'objet d'un suivi annuel en forêt de Soignes, dans le cadre de l'enquête «Pics».

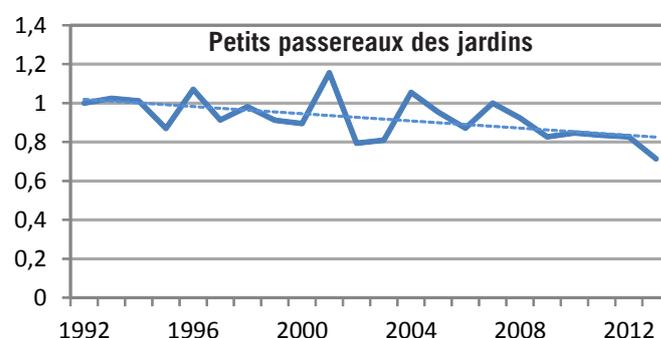
cas, la technique permet de donner une estimation du nombre de couples présents dans la partie bruxelloise du massif. Chaque année, le programme est complété par des aspects particuliers dont les réponses sont à fournir dans l'année en cours. En 2013, la législation impose aux régions de remettre une synthèse sur l'état des populations Natura 2000 (à l'instar des autres pays européens). Un point sur toutes les autres espèces doit également être fourni sous forme de tableaux; ce second aspect fera l'objet d'une publication future.

# Oiseaux communs : tendances 1992 - 2013

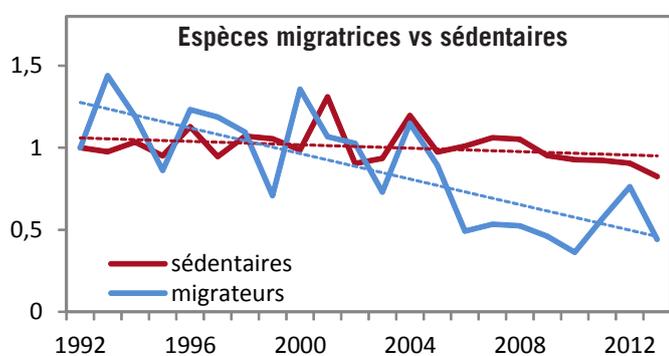
Le suivi des oiseaux communs de Bruxelles (SOCBRU) permet d'établir l'état de santé de nombreuses populations : 42 espèces pour la période 1992-2013 soit 41 % des espèces nicheuses de l'agglomération. Parmi celles-ci, on dénombre 16 espèces stables, 15 en diminution (dont 4 en déclin marqué : le Moineau domestique, la Fauvette grisette, le Pouillot fitis et l'Étourneau sansonnet) et 11 en augmentation (dont 5 en forte progression : les Perruches à collier et alexandre, la Buse variable, le Choucas des tours et le Pigeon domestique). Les indices spécifiques peuvent être rassemblés (par moyennes géométriques) afin de connaître l'évolution de groupes particuliers :



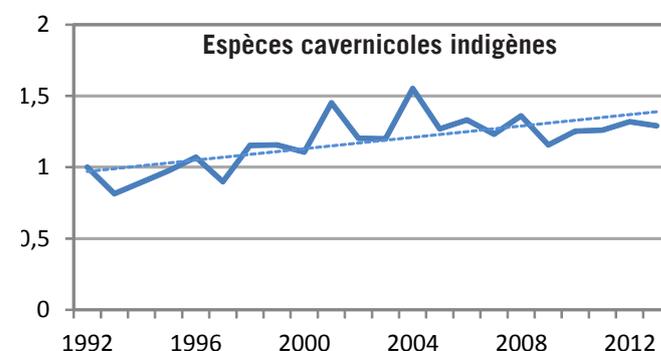
Parmi ces 10 espèces, 4 sont en déclin, 4 autres sont stables et 2 augmentent. L'indice groupé suggère une stabilité.



Cet indice en léger déclin regroupe 19 espèces indigènes dont seulement 2 augmentent, pour 8 en diminution et 9 stables.



La comparaison des indices groupés montre une situation nettement déclinante pour les espèces migratrices (5 espèces), tandis que les sédentaires (20 espèces) sont globalement stables.



La situation des oiseaux nicheurs dans les cavités des arbres est actuellement favorable. Neuf espèces sont reprises dans l'indice, dont 7 stables et 2 en augmentation.



## Des nouvelles des Hirondelles !

La mobilisation pour la préservation des Hirondelles de fenêtre se poursuit ! La colonie de l'école de Mater Dei à Woluwe-Saint-Pierre a été pourvue de 30 nichoirs supplémentaires en 2013, grâce à la collaboration du Groupe de Travail Hirondelles de Aves-Natagora, de Bruxelles Environnement et des autorités de l'école. Près de 300 couples nichent désormais en Région bruxelloise (contre seulement une trentaine en 2002 !).

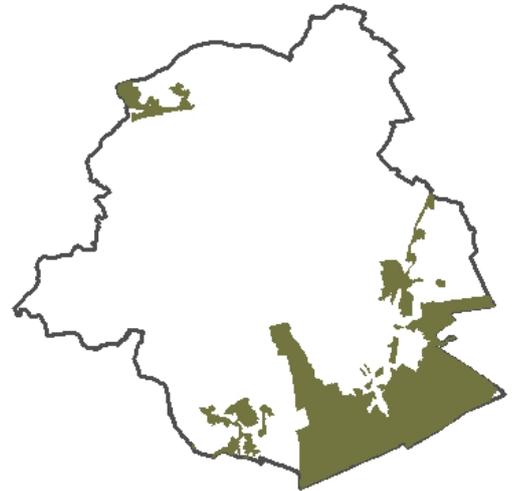
# Les espèces Natura 2000 : pourquoi, comment ?

Tout le monde connaît l'existence du réseau Natura 2000, issu de la volonté européenne d'assurer un bon état de conservation des espèces et habitats patrimoniaux.

Pour chaque pays membre, la définition des sites Natura 2000 est basée sur deux Directives européennes, l'une concernant les habitats, l'autre les oiseaux. À Bruxelles, trois zones ont été désignées ; elles couvrent 14 % du territoire (voir carte ci-contre).

Outre un régime spécial au sein du maillage géographique formé par les sites Natura 2000, la législation prévoit aussi des mesures de conservation propres à certaines espèces (en particulier, celles mentionnées à l'Annexe I de la Directive Oiseaux, appelées « espèces Natura 2000 »). Il est non seulement important de connaître l'état de santé des populations concernées, mais également essentiel d'identifier les menaces ainsi que de connaître la fraction des populations effectivement incluses dans le réseau Natura. Tous les six ans, les pays membres sont tenus d'établir un rapport détaillant le statut des

espèces présentes sur leur territoire. La Belgique n'échappe pas à cette règle, qui implique une mise en commun des résultats régionaux. Sept espèces de l'Annexe I de la Directive Oiseaux sont présentes à Bruxelles : la Grande Aigrette, la Bondrée apivore, le Faucon pèlerin, les Pics noir et mar, l'Engoulevent d'Europe et le Martin-pêcheur.



En Région de Bruxelles-Capitale, les sites Natura 2000 couvrent 2.334 ha, soit 14 % du territoire.

## La Grande Aigrette : une espèce non nicheuse



Aurélien Audevard

**Période d'observation :** En Région bruxelloise, la Grande Aigrette s'observe au cours de la migration (en halte dans les zones humides tranquilles ou en vol un peu partout au-dessus de la capitale) et en hiver, lorsque des oiseaux venus du nord-est viennent se réfugier sous nos latitudes plus clémentes.

**Habitat :** Elle fréquente essentiellement les mêmes habitats que le Héron cendré : zones humides, bordures de cours d'eau et prairies. Cependant, elle ne semble pas montrer la même propension que celui-ci à se rapprocher des habitations et à utiliser les mares de jardins. Elle est donc pour l'instant limitée aux plus grands étangs de la vallée de la Woluwe (Rouge-Cloître, Parc Malou, Val-Duchesse, Hof ter Musschen) et du nord de l'agglomération (marais de Ganshoren, le Domaine Royal de Laeken et Moeraske).

**Historique :** La première mention de l'espèce en Région bruxelloise ne remonte qu'au 21 janvier 1996 : un exemplaire observé à l'étang de Val Duchesse. Depuis, le nombre de mentions s'accroît régulièrement, mais cela témoigne surtout de l'augmentation du passage migratoire et de l'allongement de la durée des séjours. Au total, 2 à 5 individus hivernent chaque année à Bruxelles.

**Perspectives :** Cette apparition s'explique par l'augmentation généralisée de l'espèce en Europe occidentale, qui se marque notamment par le premier cas de nidification réussie en Belgique en 2012 (Tancrez *et al.*, 2012). Pour nicher, l'espèce exige des marais de grande étendue pour la nidification et ne se mêle pas volontiers aux colonies de Héron cendré ; il est donc peu probable qu'elle s'installe pour se reproduire en Région bruxelloise.

## Bondrée... la discrète

**Habitat :** À Bruxelles, la Bondrée apivore ne niche qu'en forêt de Soignes. Ce rapace se nourrit dans les clairières, les jeunes plantations et les vallons forestiers mais aussi en dehors de la forêt, son rayon d'action étant vaste (jusque 7 km !). Son menu se compose surtout de larves d'hyménoptères (groupes des abeilles et bourdons) et de proies alternatives comme les amphibiens.

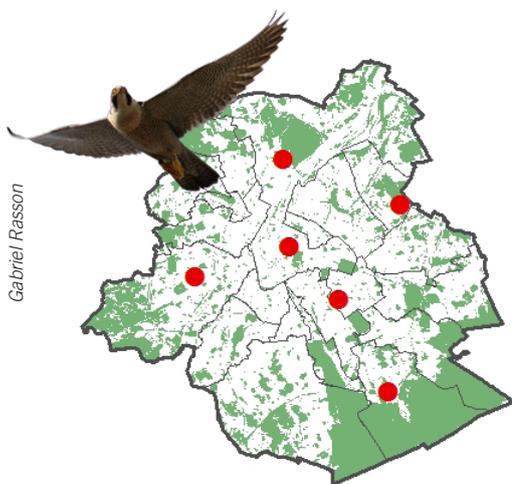
**Population :** En Région bruxelloise, l'effectif est stable depuis la première nidification en 1967 : 2 à 4 couples, mais les aires de ce rapace discret sont particulièrement difficiles à découvrir ! Des observations récentes suggèrent la colonisation des bois du nord-ouest de l'agglomération.

**Perspectives :** La création récente des vastes clairières en forêt de Soignes lui est certainement bénéfique. Il en est de même du renouvellement et de la diversification de la forêt ainsi que du maintien de ses terrains de chasse hors forêt. À cet égard, l'urbanisation continue des zones rurales périphériques, notamment des campagnes riches en haies et prés, pourrait réduire les ressources alimentaires offertes par ces milieux. Compte tenu de son régime alimentaire, la conservation des populations d'amphibiens, et donc de leur habitats, doit être assurée, vu leur rôle appréciable comme source de protéines au moment de l'installation des nicheurs.



## Le Faucon pèlerin : un oiseau citadin !

**Historique :** Depuis le début des années 2000, le Faucon pèlerin s'est installé dans de nombreuses villes européennes après le redressement spectaculaire de ses effectifs, suite aux mesures de protection et à la suppression des pesticides organochlorés dans l'agriculture. À Bruxelles, la première nidification eut lieu en 2004 à la cathédrale Saints-Michel-et-Gudule.



Sites de nidification du Faucon pèlerin en Région de Bruxelles  
-Capitale en 2012 (d'après Vangeluwe *et al.*, 2012).

**Population :** Six couples ont niché dans l'agglomération en 2012 : à la cathédrale Saints Michel-et-Gudule ; aux églises Saint-Hubert de Watermael-Boitsfort, Notre-Dame de Laeken et Saint-Antoine d'Etterbeek ; à la collégiale Saint-Guidon à Anderlecht et enfin, sur un immeuble à appartements de Evere ; de plus, des couples non nicheurs furent notés à l'hôtel communal de Woluwe-Saint-Pierre et à Schaerbeek (Vangeluwe *et al.*, 2012).

**Habitat :** Ce faucon s'installe sur de hauts bâtiments, souvent dans des nichoirs installés à son intention. Les oiseaux chassent au-dessus de la ville et ses environs. Les images enregistrées à la cathédrale ont permis d'identifier 45 espèces d'oiseau parmi ses proies (Vangeluwe *et al.*, 2012).

**Perspectives :** Actuellement rien ne semble menacer la présence de l'espèce et moyennant le respect de sa quiétude sur les sites de nidification, il est vraisemblable qu'elle s'y maintienne.

# Pics : forêt de Soignes, parcs et jardins à l'honneur

## Du Pic mar...

**Population :** L'apparition du Pic mar en 2002 s'intègre dans une nette progression dans le pays, à partir de la Wallonie, liée au vieillissement des peuplements de chênes. La population bruxelloise s'est rapidement stabilisée aux alentours de 15-20 couples surtout répartis en forêt de Soignes et ses alentours directs (Foresterie, Rouge-Cloître, parc Tournay-Solvay, domaine des Silex). De plus, au moins un couple est nicheur probable au parc de Woluwe, de même qu'au bois de la Cambre. Enfin, des individus isolés ont été observés à la gare de Forest en mars 2011, au domaine de Val Duchesse en février 2012 et en mars 2012 au parc d'Osseghem.

**Habitat :** Le Pic mar occupe habituellement de vieilles chênées pures ou mixtes et évite généralement les hêtraies pures. Il se rencontre aussi dans des boisements mixtes de conifères et hêtres où le chêne est parfois minoritaire.

**Perspectives :** Il est vraisemblable que l'espèce s'installe progressivement dans d'autres parcs et espaces verts favorables. Toutefois, la plupart des parcs et bois urbains sont majoritairement peuplés de hêtre (bois du Laerbeek, de Dieleghem, parc Duden...) et les densités resteront sans doute faibles.



Gilbert Delveaux

## ... au Pic noir

**Répartition et habitat :** L'espèce ne niche qu'en Forêt de Soignes, où son cri rend sa détection aisée. En-dehors de ce massif, des oiseaux ont été notés à plusieurs reprises entre 2007 et 2012 au parc de Woluwe, au Val d'Or et ponctuellement à Hof ter Musschen, au parc Malou, au cimetière de Bruxelles à Evere, dans un parc résidentiel de Uccle et au Keyenbempt. Il s'agit d'individus en vol ou se nourrissant ; aucun comportement suggérant une nidification n'a encore été rapporté hors forêt de Soignes. Le Pic noir niche dans les zones de vieille futaie en forêt de Soignes où il se nourrit en écorçant les arbres morts. Toutes les cavités découvertes dans le cadre de l'atlas régional sont situées dans de vieux hêtres de la futaie cathédrale (Weiserbs & Jacob, 2007).



Christian Cabron

**Historique :** Le Pic noir est apparu en forêt de Soignes aux environs de 1907 (van Havre, 1928). Sa présence régulière dans la partie bruxelloise de la forêt de Soignes est confirmée à partir de 1970 (banques de données Aves). Les deux atlas régionaux estiment la population aux alentours de 3-5 couples (Rabosée *et al.*, 1995 ; Weiserbs & Jacob, 2007). Depuis 2011, tout comme pour le Pic mar, la densité de Pic noir dans la partie bruxelloise de la forêt de Soignes est estimée chaque année sur base d'une enquête ciblée (parcours échantillons prenant en compte la distance à l'observation) : les résultats indiquent une population de 3 couples nicheurs. La situation semble donc stable, sans installation réelle en-dehors de la forêt.

**Perspectives :** À Bruxelles, la reconversion d'une partie de la hêtraie et le renouvellement progressif de la forêt de Soignes ne devrait pas être défavorable car le plan de gestion prévoit entre autres de réhabiliter les premiers stades forestiers, la conservation de pineraies, la création d'îlots de vieillissement des arbres, une révolution allongée, le respect des arbres à cavités ou morts/sénescents (4-6/ha) et un accroissement sensible du bois mort sur pied ou couché.

## Engoulevent d'Europe... la surprise !

**Historique :** Crépusculaire et nocturne, l'Engoulevent est un oiseau des landes et des clairières riches en papillons de nuit. À Bruxelles, sa présence est liée aux vastes clairières de la forêt de Soignes. Aucune nidification n'a plus été rapportée en Région bruxelloise depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle. Par la suite, les seules observations pouvant se rapporter à des nicheurs se limitent à un couple le 2 juillet 1977 (*Aves*, 14 : 258) et un chanteur les 27-28 avril 1992 à Boitsfort (banques de données *Aves*). Depuis 2000, deux individus ont été notés : l'un en mai 2003 rue de la Paroisse à Evere et l'autre au domaine des Silex à Watermael-Boitsfort le 1<sup>er</sup> septembre 2003. En 2012, l'espèce est contactée dans une clairière de la forêt de Soignes. Bien que le milieu soit propice et qu'une nidification ne soit pas exclue, ces observations pourraient également être le fait d'un individu migrateur ; seules des observations complémentaires permettraient d'étayer son installation.

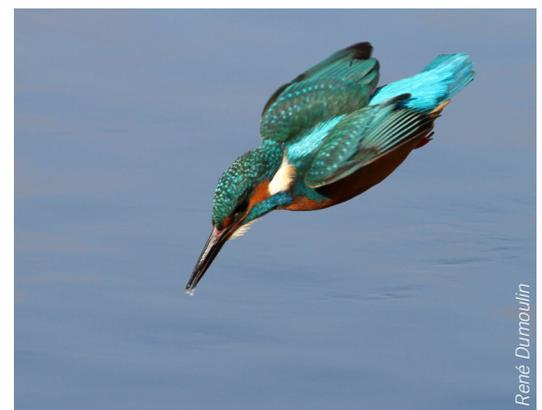


**Perspectives :** En Flandre et dans plusieurs pays limitrophes (au contraire de la Wallonie), l'espèce est actuellement plutôt en progression. L'observation de 2012 est à replacer dans ce contexte, même si les populations du Brabant ont aujourd'hui disparu. Les vastes clairières récemment créées en forêt de Soignes ont permis ces nouvelles observations de l'espèce en Région bruxelloise. Les clairières étant par nature éphémères, seule la poursuite de cette politique proactive permettra d'assurer l'éventuelle réapparition de l'Engoulevent. De nombreuses autres espèces bénéficient de ces larges trouées au sein du massif.

## Martin-pêcheur en danger

**Habitat :** Le Martin-pêcheur fréquente les étangs et ruisseaux poissonneux où il pêche à l'affût depuis un perchoir surplombant. Son terrier peut atteindre un mètre de long ; il est creusé dans les berges terreuses ou sableuses, verticales ou concaves. Sensible aux hivers rigoureux, il est surtout menacé par la destruction des milieux qui lui sont favorables.

**Répartition et abondance :** Le Martin-pêcheur se reproduit en forêt de Soignes, probablement dans la vallée du Vuylbeek et avec certitude au Rouge-Cloître. Dans la vallée de la Woluwe, il est nicheur probable au parc Malou et possible à Val Duchesse ; il a niché au parc Parmentier lors de l'atlas de 2000-2004. Plus au nord, il niche au domaine royal de Laeken. Ailleurs, des oiseaux sont régulièrement observés en déplacement, en nourrissage ou au repos, mais ces données ne fournissent pas d'indication en termes de preuve de reproduction. L'estimation de 2000-2004 reste vraisemblablement valide : 2 à 5 couples (dont 1-2 au Rouge-Cloître ; Weiserbs & Jacob, 2007).



**Perspectives :** Le meilleur moyen de favoriser le Martin-pêcheur est d'agir sur la disponibilité en sites de nidification qui sont peu nombreux à Bruxelles. Cela peut se traduire par exemple par la préservation et la création de nouvelles zones de berges abruptes et dégagées dans la vallée de la Woluwe, l'aménagement de supports artificiels, voire la pose de nichoirs.



G rard Frota

## Remerciements aux volontaires !

Le suivi de l'avifaune commune par points d' coute depuis 1992 repose sur la contribution de nombreux ornithologues : A. Baccaert, B. Barov, S. Barova, A. Bartal, B. et R. Beys, A. Boeckx, S. Bonmarchand, L. Boon, C. Carels, G. Chapelle, B. Chiwy, Y. Coatanea, J.-M. Couvreur, G. Dangoisse, R. De Boom, A. De Broyer, L. Degraer, G. Dejaffe, M. Derycke, R. de Schaetzen, P. Devesse, H. de Wavrin, P. Dubois, C. Dumortier, M. Durant, E. Etienne, M. Fasol, P. Gailly, E. Godding, P. et F. Gonze, D. Gosse, M. Goubout, F. Hidvegi, M. Janssens, J.-P. Jacob, B. Kestemont, J.-M. Leprince , A. Mairesse, X. Michel, M. Ninanne, G. Nys, J. Paenhuysen, L. Petre, D. Rabos e, J. Rommes, R. Roseels, G. Rotsaert, A. Seynaeve, J. Simonis, K. T chy, M. Vancutsem, S. Vancutsem, D. van der Elst, E. Vanderhulst, A. Van der Mensbrughe, E. Vanderhulst, M. Vandionant, J. van Esbroek, P. Verleure, B. Vilain, L. Warg , M. Wauters et M. Xhardez. Nous remercions  galement Jean-Paul Jacob pour sa contribution   la surveillance de l'environnement bruxellois de 1992   2007.

### Bibliographie

- Rabos e, D., de Wavrin, H., Tricot, J. & van der Elst, D. (1995) : *Atlas des oiseaux nicheurs de Bruxelles*. Aves, Li ge.
- Tancrez, T., Windels, M., Jouin-Spriet, H.L., T., Deramaux, A. & Dubuc, Y. (2012) : Premi re nidification r ussie de la Grande Aigrette *Casmerodius albus* en Belgique. *Aves*, 49: 129-138
- Vangeluwe, D., Sieuw, M., Schoonjans, I., Van Audenhove, N. & Pierrard, N. (2012) : *Faucons pour tous – Valken voor iedereen*. Pr sentation au grand public des Faucons p lerins nichant   Bruxelles - Rapport de l' dition 2012. Institut des Sciences Naturelles de Belgique.
- Van Havre, G. C. M. (1928) : *Les oiseaux de la faune belge*. Maurice Lamertin, Bruxelles.
- Weiserbs, A. & Jacob, J. P. (2007) : *Oiseaux nicheurs de Bruxelles 2000-2004 : r partition, effectifs,  volution*. Aves, Li ge, 292 pages.

**Aves** est une des deux associations fondatrices de Natagora dont elle constitue le p le ornithologique. Elle a pour but d' tudier et de prot ger l'avifaune. Les observations d'oiseaux sont r colt es et analys es pour faire l'objet d'expos s et de publications (articles, atlas...). Des  tudes sp cialis es sont aussi r alis es par le r seau des ornithologues amateurs et professionnels, notamment afin de mieux conna tre l' volution des populations de nos oiseaux.

Adresse de contact : 3, rue Fusch, B-4000 Li ge. Secr tariat : [aves@aves.be](mailto:aves@aves.be) Site internet : [www.aves.be](http://www.aves.be).

**Bruxelles Environnement**, c'est l'administration de l'environnement et de l' nergie de la R gion de Bruxelles-Capitale. Ses missions? Etudier, surveiller et g rer l'air, l'eau, les sols, les d chets, le bruit, les espaces verts, la biodiversit ... mais aussi d livrer des permis d'environnement, contr ler leur respect, d velopper et soutenir des projets d' ducation   l'environnement dans les  coles bruxelloises, participer   des r unions et des n gociations au niveau belge et international... Enfin, Bruxelles Environnement a d velopp  ses activit s dans le domaine de l' co-construction et des liens entre sant  et environnement. Pour en savoir plus : [www.bruxellesenvironnement.be](http://www.bruxellesenvironnement.be).

Citation recommand e :

Weiserbs, A. (2013). *Statut des oiseaux Natura 2000   Bruxelles*. Oiseaux de Bruxelles n  4 Aves, Li ge

 diteur responsable : Anne Weiserbs • Aves asbl - Rue Fusch, 3 - 4000 Li ge

Traduction en n erlandais : Bruxelles Environnement

  Aves 2013

